

Signature de convention : Ministère du Commerce et l'AIS-CI



Vendredi 04 Octobre 2013, une convention de lutte contre la fraude a été signée entre le Ministère du Commerce et de la Promotion des PME, représenté par son Ministre Jean-Louis BILLON, et l'Association des Industries Sucrières de Côte d'Ivoire (AIS-CI), représentée par M. CONQUET, Président de l'AIS-CI et Directeur Général de SUCRIVOIRE, et M. SCHMIDT, vice-président de l'AIS-CI et Directeur Général de SUCAF.

Selon M. CONQUET : « Cette convention vient concrétiser le partenariat qui existait déjà entre les deux structures. Cela permettra donc de lutter de façon pratique et efficace contre ce fléau qui cause d'énormes pertes aux industries sucrières ivoiriennes. »